

SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal

12 mars 2024



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

ADMINISTRATION ET AFFAIRES COURANTES



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

1. Administration et affaires courantes

1.1 Adoption de l'ordre du jour

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que soumis.

**À L'ORDRE
DU JOUR**



1. Administration et affaires courantes

1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 février 2024

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 février 2024, tel que présenté.

**PROCÈS-
VERBAL**



1. Administration et affaires courantes

1.3 Approbation de la liste des déboursés

D'APPROUVER le paiement de la liste des déboursés pour la période 14 février 2024 au 12 mars 2024 au montant de 1 417 557,78 \$, tel que soumis par le Service des finances.

LISTE DES DÉBOURSÉS



1. Administration et affaires courantes

- 1.4 Approbation du projet de planification des besoins en espace du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord

D'APPROUVER le projet de planification des besoins d'espace, tel que soumis par le Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord (CSSRDN) en date du 20 février 2024.

***Centre
de services scolaire
de la Rivière-du-Nord***

Québec



1. Administration et affaires courantes

- 1.5 Demande de compensation au ministère de la santé publique pour l'amélioration du taux de réponse des ambulances à Saint-Hippolyte

DE DEMANDER à la direction médicale régionale des soins préhospitaliers d'urgence en association avec le CISSS, d'établir un plan d'action afin d'améliorer le temps de réponse des ambulances sur le territoire;

DE DEMANDER au ministère de la Santé et des Services sociaux une compensation financière pour l'instauration du service de premiers répondants pour pallier au manque d'efficacité de la desserte des ambulances à Saint-Hippolyte;

DE TRANSMETTRE une copie de la présente résolution au ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec, au ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, à la ministre responsable de la région des Laurentides, à la députée du territoire de la MRC ainsi qu'à la direction médicale régionale des soins préhospitaliers d'urgence.

SOUSSIONS, CONTRATS ET RÈGLEMENTS



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

2. Soumission, contrats et règlements

2.1 Octroi de contrat – Acquisition de deux réservoirs souterrains (2024SSI04-AOP)

SOUSSIONNAIRES	MONTANT (avant taxes)
Granby Composites inc.	144 377,98 \$
Équipements incendies C.M.P. Mayer inc.	146 233,00 \$
Services Énergétiques M.T. inc.	187 970,00 \$

**OCTROI DE
CONTRAT**



2. Soumission, contrats et règlements

2.1 Octroi de contrat – Acquisition de deux réservoirs souterrains (2024SSI04-AOP)

D'OCTROYER le contrat pour l'acquisition de deux réservoirs souterrains à Granby Composites inc., au montant de 144 377,98 \$ plus les taxes applicables, selon les termes et conditions du document d'appel d'offres et sous réserve de l'approbation du règlement d'emprunt par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;

**OCTROI DE
CONTRAT**



2. Soumission, contrats et règlements

2.2 Octroi de contrat – Acquisition de ponceaux et accessoires (2024TP02-AOP)

SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (avant taxes)
Acier Rayco (2016) inc.	82 573,61 \$
Albert Viau division d'Emco Corporation	105 715,30 \$
AIM Minesource	113 590,02 \$
Réal Huot inc.	120 906,86 \$
GML Produits de bâtiment inc.	123 158,25 \$
Tuyaux André Jetté	130 982,31 \$

**OCTROI DE
CONTRAT**



2. Soumission, contrats et règlements

2.2 Octroi de contrat – Acquisition de ponceaux et accessoires (2024TP02-AOP)

D'OCTROYER le contrat pour l'acquisition de ponceaux et d'accessoires à Albert Viau division d'Emco Corporation, au montant de 105 715,30 \$ plus les taxes applicables, selon les conditions et modalités du document d'appel d'offres et sous réserve de l'approbation d'un règlement d'emprunt par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) finançant lesdites dépenses;

**OCTROI DE
CONTRAT**



2. Soumission, contrats et règlements

2.3 Octroi de contrat – Travaux de pavage et réfection de différentes rues (2024TP04-AOP)

SOUSSIONNAIRES	MONTANT (avant taxes)		
	Type A Travaux de rapiéçage	Type B Travaux de pavage à la suite de la réfection de certaines routes	
		OPTION 1 (sans pulvérisation)	OPTION 2 (avec pulvérisation)
Pavage Desjardins inc.	68 528,00 \$	916 855,50 \$	1 058 671,50 \$
Gilles Lavoie et fils inc.	97 473,25 \$	N/A	N/A
Pavage Jérômien	108 000,00 \$	883 239,62 \$	930 511,62 \$
Roxboro Excavation inc.	N/A	764 515,31 \$	854 969,08 \$
Pavage E. Perreault inc.	117 361,50 \$	882 858,39 \$	935 623,65 \$
Les Entreprises Miabec inc.	93 107 28 \$	1 071 549,88 \$	1 172 523,13 \$
Uniroc Construction inc.	N/A	820 745,14 \$	896 886,98 \$
Construction Anor (1992) inc.	N/A	890 311,61 \$	965 089,96 \$
Pavages Multipro inc.	N/A	769 222,05 \$	829 100,89 \$
LEGD inc.	N/A	800 841,07 \$	861 709,30 \$



2. Soumission, contrats et règlements

2.3 Octroi de contrat – Travaux de pavage et réfection de différentes rues (2024TP04-AOP)

D'OCTROYER le contrat pour les travaux de rapiéçage (travaux de type A) à Pavage Desjardins inc. au montant de 68 528 \$ plus les taxes applicables et le contrat pour les travaux de pavage à la suite de la réfection de certaines routes (travaux de type B, Option 1) à Roxboro Excavation inc. au montant de 764 515,31 \$ plus les taxes applicables, selon les conditions et modalités du document d'appel d'offres, le tout sous réserve de l'approbation du règlement d'emprunt par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) finançant lesdites dépenses;

**OCTROI DE
CONTRAT**



2. Soumission, contrats et règlements

2.4 Octroi de contrat – Pulvérisation du pavage existant (2024TP05-AOP)

SOUSSIONNAIRES	MONTANT (avant taxes)
Construction Viatek inc.	25 999,60 \$
Uniroc Construction inc.	26 708,68 \$
Sintra inc. – Région Estrie	32 161,40 \$
Excavation Jérémmy Forest inc.	32 381,31 \$
Eurovia Québec Construction inc.	46 326,56 \$

**OCTROI DE
CONTRAT**



2. Soumission, contrats et règlements

2.4 Octroi de contrat – Pulvérisation du pavage existant (2024TP05-AOP)

D'OCTROYER le contrat pour la pulvérisation du pavage existant à Construction Viatek inc., au montant de 25 999,60 \$ plus les taxes applicables, selon les conditions et modalités du document d'appel d'offres et sous réserve de l'approbation du règlement d'emprunt par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) finançant lesdites dépenses

**OCTROI DE
CONTRAT**



2. Soumission, contrats et règlements

2.5 Octroi de contrat – Fourniture de produits de carrière (2024TP06-AOP)

SOUSSIONNAIRES	MONTANT (avant taxes)
Groupe Bauval div. Sables L. G.	243 540,00 \$
Carrières Laurentiennes div. Carrières Uni-Jac inc.	291 980,00 \$
Uniroc inc.	341 817,50 \$

**OCTROI DE
CONTRAT**



2. Soumission, contrats et règlements

2.5 Octroi de contrat – Fourniture de produits de carrière (2024TP06-AOP)

D'OCTROYER le contrat pour la fourniture de produits de carrière à Groupe Bauval div. Sables L. G., au montant de 243 540 \$ plus les taxes applicables, selon les conditions et modalités du document d'appel d'offres et sous réserve de l'approbation du règlement d'emprunt par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) finançant lesdites dépenses

**OCTROI DE
CONTRAT**



2. Soumission, contrats et règlements

- 2.6 Octroi de contrat – Acquisition d’une excavatrice sur roues de 6 à 7 tonnes (2024TP11-AOP)

SOUSSIONNAIRES	MONTANT (avant taxes)
J. René Lafond inc.	173 574,00 \$

**OCTROI DE
CONTRAT**



2. Soumission, contrats et règlements

- 2.6 Octroi de contrat – Acquisition d'une excavatrice sur roues de 6 à 7 tonnes (2024TP11-AOP)

D'OCTROYER le contrat pour l'acquisition d'une excavatrice sur roues de 6 à 7 tonnes à J. René Lafond inc. au montant de 173 574 \$ plus les taxes applicables, selon les modalités et conditions du document d'appel d'offres;

**OCTROI DE
CONTRAT**



2. Soumission, contrats et règlements

2.7 Octroi de contrat – Services professionnels d’ingénierie – Réfection du barrage du lac Maillé (2024TP13-AOP)

SOUSSIONNAIRES	MONTANT (avant taxes)	POINTAGE FINAL
Parallèle 54	110 730,00 \$	6.28
Englobe	217 175,60 \$	3.21
Force Solutions Construction inc.	S/O	S/O

**OCTROI DE
CONTRAT**



2. Soumission, contrats et règlements

- 2.7 Octroi de contrat – Services professionnels d'ingénierie – Réfection du barrage du lac Maillé (2024TP13-AOP)

D'OCTROYER le contrat pour des services professionnels d'ingénierie pour la réfection du barrage Lac Maillé à Parallèle 54, au montant de 110 730 \$ plus les taxes applicables, selon les termes et conditions du document d'appel d'offres et sous réserve de l'approbation du règlement d'emprunt par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

**OCTROI DE
CONTRAT**



2. Soumission, contrats et règlements

2.8 Octroi de contrat – Location d'équipements pour travaux divers (2024TP17-AOP)

SOUSSIONNAIRES	SOUSSIONNAIRES
Bonzai Dallaire	Centre de location GM inc.
Excavation Corbeil	Fraser Excavation
Les Entreprises D-Mac 2011 inc.	Les Excavations Serge Gingras
Les pavages Dancar (2009) inc.	Transport Camille Dionne (1991) inc.

**OCTROI DE
CONTRAT**



2. Soumission, contrats et règlements

2.8 Octroi de contrat – Location d'équipements pour travaux divers (2024TP17-AOP)

D'OCTROYER le contrat pour la location d'équipements pour la réalisation de travaux divers aux plus bas soumissionnaires conformes selon les types d'équipements et en conformité avec les conditions et modalités du document d'appel d'offres;

**OCTROI DE
CONTRAT**



2. Soumission, contrats et règlements

2.9 Dépôt et avis de motion – Règlement n° 1067-12-01 modifiant le Règlement n° 1067-12 visant l'économie en eau potable de l'aqueduc municipal

Ce règlement a pour but de se conformer aux plus récentes normes du Code de la plomberie du Québec quant à la protection de la tuyauterie.

DÉPÔT & AVIS DE MOTION



2. Soumission, contrats et règlements

2.10 Dépôt et avis de motion – Règlement n° 1195-20-01 modifiant le Règlement n° 1195-20 sur l'accès et la protection des plans d'eau et la sécurité des personnes

Ce règlement a pour but de retirer un type de requérant pour l'obtention d'une vignette riveraine puisqu'il pourrait permettre à des requérants non contribuables d'obtenir une vignette riveraine, ce qui va à l'encontre des objectifs poursuivis par le règlement.

DÉPÔT & AVIS DE MOTION



2. Soumission, contrats et règlements

- 2.11 Dépôt et avis de motion – Règlement n° 1251-23-01 modifiant le Règlement n° 1251-23 relatif à la tarification de l'ensemble des services municipaux

Ce règlement a pour but de modifier les annexes B et D du Règlement no 1251-23 afin d'ajouter la tarification d'accès à la plage municipale et la tarification prévue au Règlement no 1225-22 relatif au déneigement résidentiel des allées d'accès et des stationnements privés.

DÉPÔT & AVIS DE MOTION



2. Soumission, contrats et règlements

- 2.12 Dépôt et avis de motion – Règlement n° 1255-24 décrétant une dépense et un emprunt de 586 000 \$ pour la construction d'une réserve d'abrasifs

Ce règlement a pour but de procéder à l'emprunt nécessaire pour acquitter les dépenses reliées à la construction d'une réserve afin d'y entreposer l'abrasif.

DÉPÔT & AVIS DE MOTION



2. Soumission, contrats et règlements

- 2.13 Adoption du Règlement n° 739-97-04 modifiant le Règlement n° 739-97 concernant le fonds de roulement

D'ADOPTER le Règlement no 739-97-04 modifiant le Règlement no 739-97 concernant le fonds de roulement, tel que présenté afin d'augmenter le fonds de roulement de 500 000 \$ à même les surplus accumulés.

**ADOPTION DE
RÈGLEMENT**



2. Soumission, contrats et règlements

2.14 Adoption du Règlement n° 1244-23-01 modifiant le Règlement n° 1244-23 relatif au Programme Écoprêt pour le remplacement des puisards et la mise aux normes des installations sanitaires

D'ADOPTER le Règlement no 1244-23-01 modifiant le Règlement no 1244-23 relatif au Programme Écoprêt pour le remplacement des puisards et la mise aux normes des installations sanitaires, tel que présenté afin de permettre aux citoyens ayant remplacé leurs puisards ou leurs installations sanitaires non conformes après le 12 septembre 2023 de déposer une demande d'admissibilité au Programme Écoprêt.

**ADOPTION DE
RÈGLEMENT**



RESSOURCES HUMAINES



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

3. Ressources humaines

3.1 Dépôt du rapport mensuel

*** Février 2024**

Service	Embauche	Départ
Greffe	-	-
Finances	-	-
Ressources humaines	-	-
Communications	-	-
Culture et bibliothèque	-	-
Sécurité incendie	-	-
Loisirs	-	-
Parcs et espaces verts	-	-
Sécurité communautaire	-	-
Travaux publics	-	-
Environnement	-	-
Urbanisme	-	-

TRAVAUX PUBLICS



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

4. Travaux publics

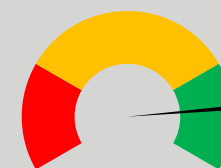
4.1 Dépôt du rapport mensuel

MUNICIPALITÉ DE SAINT-HIPPOLYTE

Rapport des indicateurs de performance - février 2024

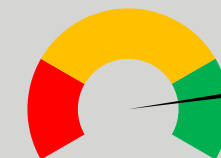
TRAVAUX PUBLICS	Demande	Mensuel		Depuis le début de l'année	
	En attente	Complétée	Reçue	Complétée	Reçue
CHEMIN	4	4	3	7	4
DEMANDE INTERSERVICES	0	3	0	6	5
DENEIGEMENT	1	3	1	3	4
ECLAIRAGE	21	2	13	22	37
FOSSÉ	13	0	0	1	0
PONCEAU	9	0	0	0	0
SIGNALISATION	1	3	2	4	3
VOIRIE	7	2	1	3	2
Total TRAVAUX PUBLICS	56	17	20	46	55

MENSUEL



85%

CUMULATIF



84%

4. Travaux publics

4.1 Dépôt du rapport mensuel

Activité de déneigement

MOIS	NEIGE (CM)	PLUIE (MM)	NOMBRE DE SORTIE	REMARQUE
Novembre	8,5	23,3	8	
Décembre	29,5	50,1	17	
Janvier	84	5	13	
Février	11,5	10	10	

4. Travaux publics

4.1 Dépôt du rapport mensuel

Activités à venir en MARS

- Opérations de déneigement.
 - Mise à niveau des équipements et de l'inventaire.
 - Inspection de la signalisation routière.
-
- **RAPPEL:**
 - Respecter les limites de vitesse pour votre sécurité.
 - Stationnement interdit sur les chemins publics du 3 janvier au 15 avril inclusivement, entre minuit et 7 h. De même pour les stationnements municipaux du 15 novembre au 15 avril inclusivement, entre minuit et 7 h.
 - Être courtois avec les entrepreneurs en déneigement.



URBANISME



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

5. Urbanisme

5.1 Dépôt du rapport mensuel Permis et certificats

Municipalité de Saint-Hippolyte
2223 Chemin des Fleurs
Saint-Hippolyte
J0A 1A1
Téléphone : (450) 563-2305 Télécopieur : (450) 563-2967

TYPE / NATURE / DESCRIPTION	PERMIS NO
PROPRIÉTAIRE	ÉMIS LE
	EN VIGUEUR JUSQU'AU
SITE DES TRAVAUX CADASTRE(S)	
Signature: _____ RESPONSABLE DU DOSSIER	

CE PERMIS DOIT ÊTRE AFFICHÉ DANS UN ENDROIT VISIBLE

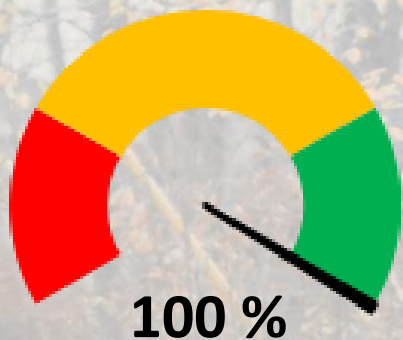
TYPE DE PERMIS	Nombre émis
Rénovation / amélioration rés. + 5 000 \$	10
Coupes d'arbres (moins de 10 arbres)	7
Ouvrage de prélèvement des eaux	6
Construction neuve maison	5
Installation septique	5
Renouvellement de permis	5
Démolition habitation	4
Rénovation / amélioration rés. – 5 000 \$	4

Comparatif	Mensuel (février 2024)			Annuel		
	2024	2023	Diff.	2024	2023	Diff.
Nombre émis	58	62	- 4	97	113	- 16
Valeur totale	4 348 694 \$	4 589 074 \$	- 240 380 \$	6 803 029 \$	5 875 274 \$	+ 927 755 \$
Résidence						
▪ Nombre	5	9	- 4	8	12	- 4
▪ Valeur	1 600 000 \$	3 274 238 \$	- 1 674 238 \$	2 642 000 \$	3 814 238 \$	- 1 172 238 \$
Inst. septique	5	8	- 3	9	11	- 2

5. Urbanisme

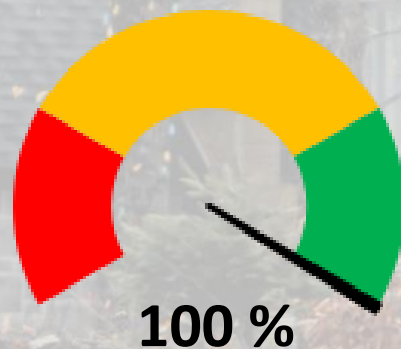
5.1 Dépôt du rapport mensuel Dossiers d'infractions et Requêtes

REQUÊTES - **FÉVRIER** 2024



Reçue	1
Complétée	8

REQUÊTES - **ANNÉE** 2024



Reçue	3
Complétée	12

Requête(s) reçue(s) en février	Nombre
Bâtiments accessoires	0
Bâtiments principaux	0
Constructions accessoires	0
Permis & certificats	0
Terrain	1

Requête(s) complétée(s) en février	Nombre
Bâtiments accessoires	0
Bâtiments principaux	3
Constructions accessoires	1
Permis & certificats	3
Terrain	1

5. Urbanisme

Demande de dérogations mineures

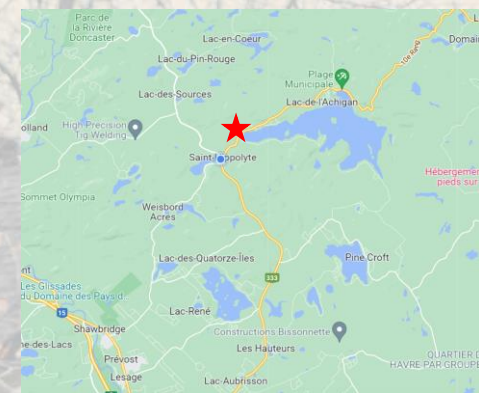
DÉROGATIONS MINEURES



5. Urbanisme

5.2 DDM 2024-0001 : 172, chemin du Lac-de-l'Achigan

La demande consiste à permettre la construction d'un bâtiment accessoire de type garage détaché sur un terrain qui n'est pas occupé par un bâtiment principal.



172, ch. Lac-de-l'Achigan
(ancienne quincaillerie)



Garage existant en décrépitude avancée, devenu dangereux et ayant perdu son droit acquis sur l'usage commercial.
Zone H-104: Aucun usage commercial



11 & 15, 342^e Avenue: même propriétaire que pour le #172 mais impossibilité de construire un garage détaché par manque d'espace.

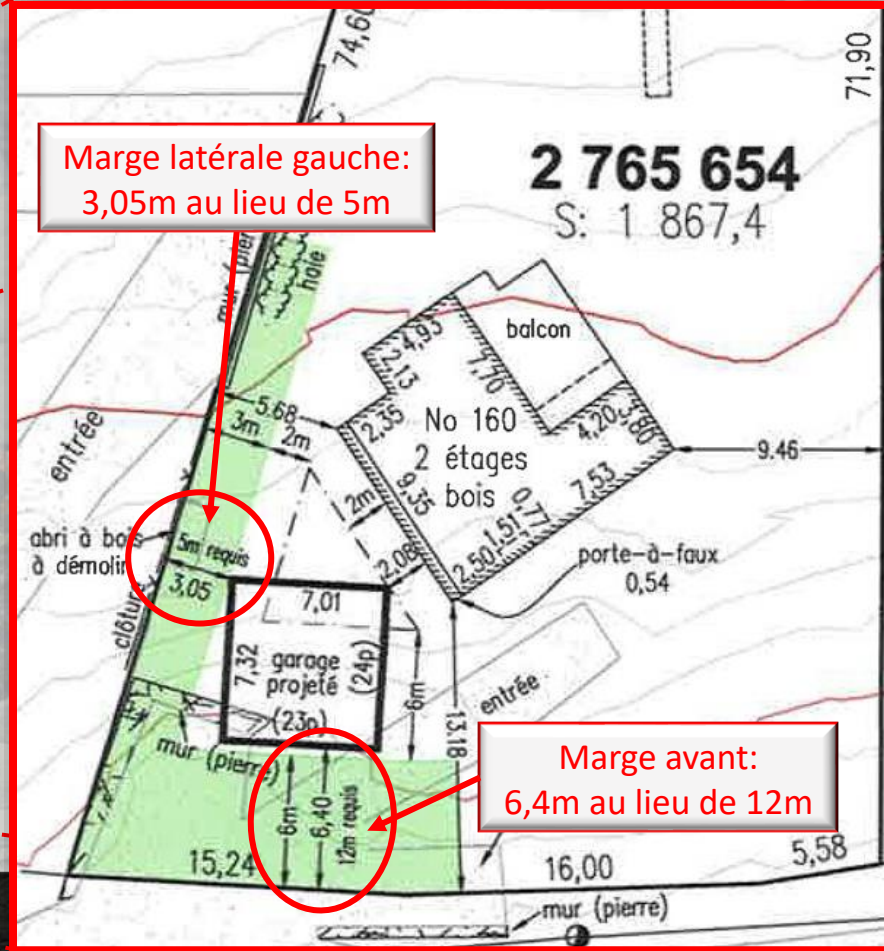
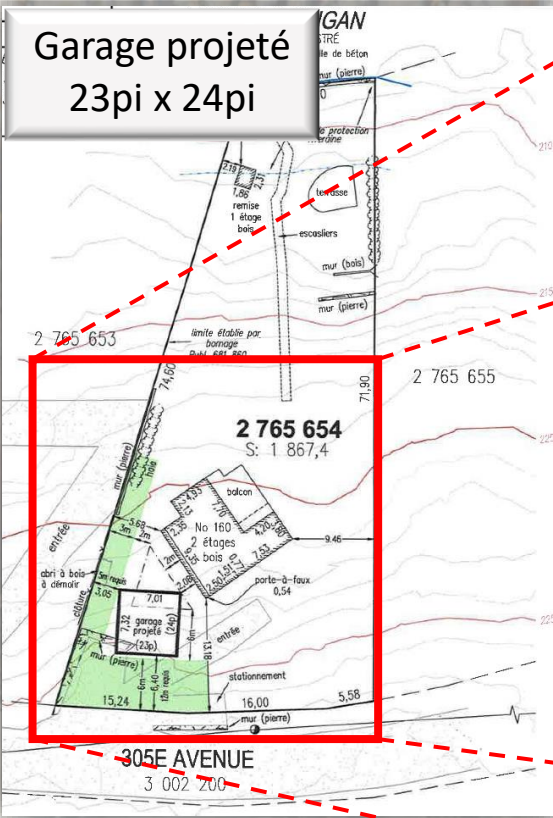
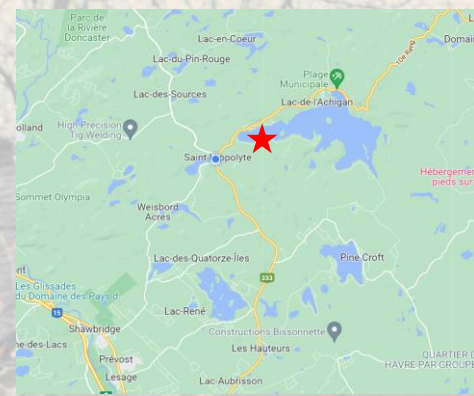
RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent de **REFUSER** la DDM

5. Urbanisme

5.4 DDM 2024-00004 : 160, 305^e Avenue

La demande consiste à autoriser, pour le garage détaché projeté, des empiétements de 5,6 mètres dans la marge avant de 12 mètres et de 1,95 mètre dans la marge latérale gauche de 5 mètres.



RÈGLEMENT DE ZONAGE
(normes d'implantation pour un garage isolé)

zone: H-324

marges: (en mètres)

avant	12 (bande tampon 6 + marge 6)
arrière	5 (bande tampon 3 + marge 2)
latérale	5 (bande tampon 3 + marge 2)
bâtiment principal	2

Légende

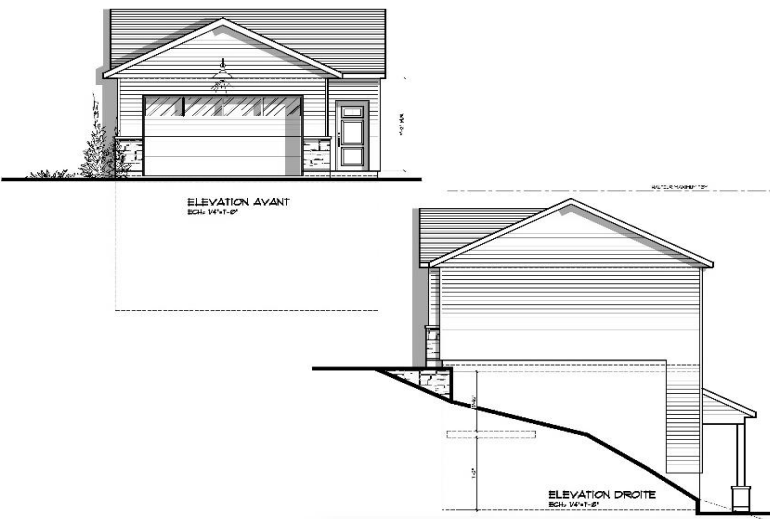
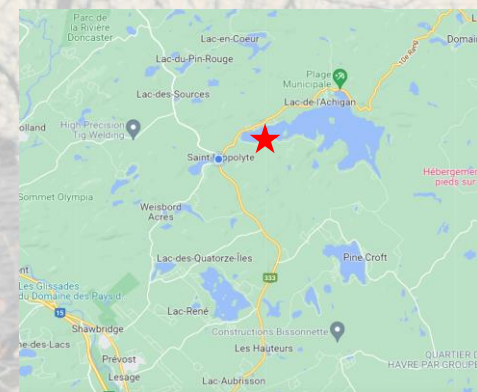
- limite de lot bornant
- limite de propriété
- limite du littoral (ligne des hautes eaux)
- rive 10 m (bande de protection riveraine)
- - - marge de constr. municipale
- bande tampon
- 485 courbe de niveau majeur
- courbe de niveau mineur

RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'ACCEPTER la DDM

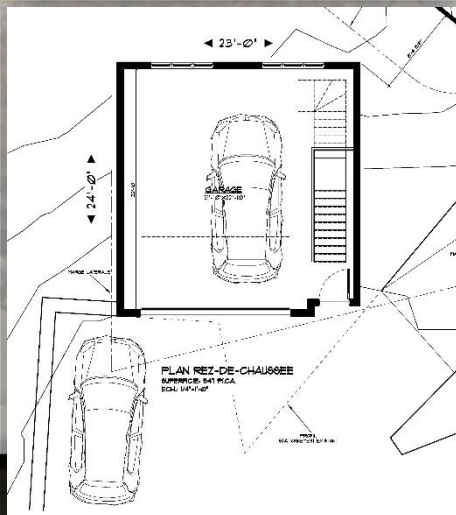
5. Urbanisme

5.4 DDM 2024-00004 : 160, 305^e Avenue...suite

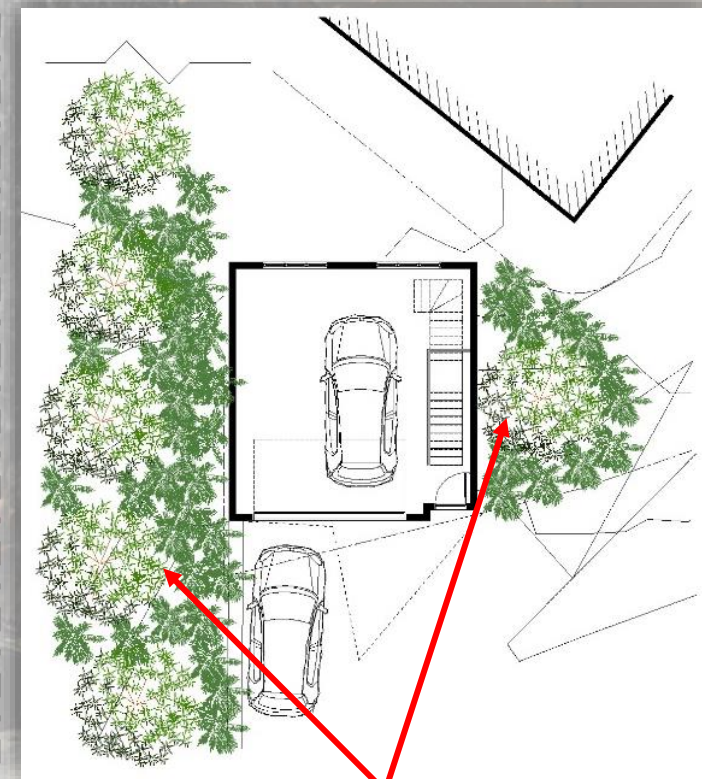


Stationnement vue avant

Garage (23pi x 24 pi) situé dans une pente avec sous-sol de rangement



Stationnement vue latérale + abri à bois à démolir



Arbres et arbustes plantés

RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'ACCEPTER la DDM

5. Urbanisme

Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

PIIA

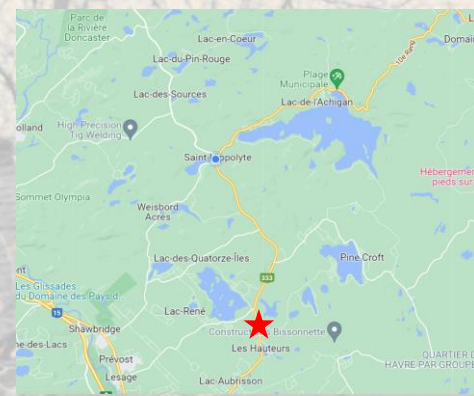
Plan d'Implantation et d'Intégration Architecturale



5. Urbanisme

5.5 PIIA 2023-0032 : 982, chemin des Hauteurs

Enseigne murale – Route 333



RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent à l'unanimité d'**ACCEPTER** le PIIA

ENVIRONNEMENT



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

6. Environnement

6.1 Dépôt du rapport mensuel

PLAN *de* Conservation

Stratégie 6

Limiter la fragmentation des milieux naturels.

Objectif

1. D'ici 2033, des mesures seront mises en place pour réduire les barrières au déplacement de la faune sur le territoire:
 - Caractérisation des structures présentes et susceptibles d'être utilisées par la faune (2030-2031);
 - Sondage sur les lieux de collisions de la faune (2026);
 - Réglementation pour la mise en place de traverses pour la faune (2026).

6. Environnement

6.1 Dépôt du rapport mensuel

Les conséquences du manque de neige sur l'environnement

- Diminution de la recharge de la nappe phréatique;
- Développement de conditions propices aux feux de forêt;
- Difficultés d'approvisionnement en eau pour les cultures;
- Perturbation de l'équilibre écologique des milieux naturels;
- Impacts négatifs sur l'équilibre climatique de la planète et sur la santé humaine.

6. Environnement

6.1 Dépôt du rapport mensuel

5 ACTIONS POUR LUTTER CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

- Privilégier les transports moins polluants
- Manger moins de viande, plus de légumes et consommer local
- Réduire ses déchets
- Lutter contre la pollution numérique
- Réduire sa consommation d'énergie

6. Environnement

6.1 Dépôt du rapport mensuel

La pollution lumineuse nuit à la biodiversité

- Perturbation du cycle du jour et de la nuit, essentiel pour la régulation du cycle de vie de la faune et de la flore;
- Vulnérabilité des espèces face à leurs prédateurs;
- Déviation des oiseaux de leur trajectoire et augmentation des risques de collisions;
- Perturbation de l'horloge biologique humaine ayant des effets nocifs sur la santé.

6. Environnement

6.1 Dépôt du rapport mensuel

Comment faire cesser la pollution lumineuse?

- Utiliser des luminaires extérieurs avec abat-jour pour orienter la lumière vers le bas;
- Ne pas éclairer plus que ce dont vous avez besoin;
- Installer une minuterie et un variateur de lumière et éteindre les lumières dont vous n'avez pas besoin. Pour un éclairage de sécurité, utiliser un détecteur de mouvement;
- Au bureau comme à la maison, éteindre toutes les lumières dont vous n'avez pas besoin;
- Réduire l'utilisation de lumière bleue (froide).

CULTURE ET BIBLIOTHÈQUE



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

7. Culture et bibliothèque

7.1 Dépôt du rapport mensuel

Activité de la Saint-Valentin, 9 février

Destiné à la clientèle adulte et ayant comme thématique la Saint-Valentin, l'atelier de confection de chocolats s'est avéré un immense succès. L'activité affichait complet, les 20 places disponibles ayant été toutes comblées.

L'appréciation générale est de 5 étoiles, selon un court sondage rempli par les participants.



7. Culture et bibliothèque

7.1 Dépôt du rapport mensuel

Vernissage Sonia Vibert

C'est le 16 février que se déroulait le vernissage de l'exposition *Paysages montagnes* de l'artiste Sonia Vibert, avec la participation de 30 personnes à l'événement. En cours jusqu'au 25 mars prochain, cette exposition propose 12 œuvres impressionnistes à l'aquarelle et une à l'acrylique. Les montagnes sont sa source d'inspiration pour cette exposition et toutes les saisons sont représentées.



7. Culture et bibliothèque

7.1 Dépôt du rapport mensuel – Activités à venir :

MAR
22-23

Vente de livres
Bibliothèque

MAR
23

2 ateliers de chocolats de Pâques
Parc du Grand-Héron, 10 h ou 11h 30 (sur réservation)

MAR
23

Atelier de marionnette *Archipel* présenté par le Théâtre Gilles Vigneault
Centre des loisirs et de la vie communautaire – 10 h (sur réservation)

MAR
28

Vernissage – Exposition *L'appel des animaux* de Cyrus Rouhani
Bibliothèque, 17 h à 19 h

MAR
31

Spectacle de Pâques
Parc du Grand-Héron, 10h (sur réservation)

LOISIRS, SPORTS, PLEIN AIR ET VIE COMMUNAUTAIRE



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

8. Loisirs, sports, plein air et vie communautaire

8.1 Dépôt du rapport mensuel

Festival d'hiver

Le 10 février se tenait le traditionnel Festival d'hiver par une journée chaude et ensoleillée. Près de 500 personnes ont participé aux différentes activités telles que la glissade, le conte autour du feu et la chasse au trésor. Une ferme ainsi que des amuseurs publics ont également égayé la fête qui se déroulait aux abords du lac de l'Achigan pour une deuxième année consécutive.



8. Loisirs, sports, plein air et vie communautaire

8.1 Dépôt du rapport mensuel

Activités hivernales – Centre de plein air Roger-Cabana

Les programmes de l'hiver 2024 du *Club Fondeurs Laurentides* se sont terminés le 24 février avec le dernier d'une série de 8 cours. Pour ce qui est des patinoires, la pluie et les températures anormalement chaudes en auront eu raison dès la mi-février. Seul le sentier de glace est demeuré ouvert jusqu'au 1^{er} mars.

Sentier de glace, 28 février. 9 degrés, 25 mm de pluie.



8. Loisirs, sports, plein air et vie communautaire

8.1 Dépôt du rapport mensuel – Évènements à venir

MAR
16

Souper groupe social Amico
École des Hauteurs

MAR
26

Début des inscriptions à la session de cours du printemps
Secrétariat des loisirs

AVR
03

Début des inscriptions au camp de jour Tortilles – été 2024
Secrétariat des loisirs

AVR
06

Souper dansant Club de l'Âge d'Or
École des Hauteurs

8. Loisirs, sports, plein air et vie communautaire

8.2 Octroi d'une aide financière – Association pour la protection de l'environnement du lac Bleu

D'OCTROYER, et ce, conformément à la politique d'aide aux organismes sans but lucratif de Saint-Hippolyte, une aide financière à l'Association pour la protection de l'environnement du lac Bleu au montant de 1 633,50 \$ laquelle sera répartie en deux (2) versements, soit 50 % à l'acceptation du projet par le conseil municipal et 50 % à l'approbation du rapport financier de l'événement.

8. Loisirs, sports, plein air et vie communautaire

8.3 Octroi d'une aide financière – Association des propriétaires du lac en Cœur

D'OCTROYER, et ce, conformément à la politique d'aide aux organismes sans but lucratif de Saint-Hippolyte, une aide financière à l'Association des propriétaires du lac en Cœur au montant de 1 155 \$ laquelle sera répartie en deux (2) versements, soit 50 % à l'acceptation du projet par le conseil municipal et 50 % à l'approbation du rapport financier de l'événement.

8. Loisirs, sports, plein air et vie communautaire

8.4 Demande d'accréditation – Club des mycologues des Laurentides

DE RECONNAÎTRE l'organisme à titre d'organisme régional reconnu par la Municipalité;

D'OFFRIR à l'organisme la possibilité d'utiliser les locaux municipaux à raison d'une fois par mois.

SÉCURITÉ INCENDIE



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

9. Sécurité incendie

9.1 Dépôt du rapport mensuel

Entraide à Sainte-Sophie

La Municipalité de Sainte-Sophie a fait appel au Service sécurité incendie le 20 février dernier afin de lui prêter main-forte pour combattre un incendie qui faisait rage au 410, boulevard Sainte-Sophie. Une épaisse fumée sortait du bâtiment à l'arrivée des pompiers. Plusieurs heures ont été nécessaires afin de circonscrire le brasier.



9. Sécurité incendie

9.1 Dépôt du rapport mensuel

Nouvelles autopompes

Le 15 février dernier, le Service sécurité incendie s'est rendu sur les lieux de fabrication des deux nouvelles autopompes-citernes commandées en novembre 2022. On peut constater que la fabrication est presque terminée. La dernière étape sera l'aménagement des coffres pour l'équipement incendie. Les autopompes-citernes seront livrées au mois d'avril prochain.



9. Sécurité incendie

9.1 Dépôt du rapport mensuel

Conseil du mois – quoi faire en cas de feu de cuisson

Si un feu se déclenche sur votre cuisinière :

- N'essayez jamais d'éteindre un feu d'huile avec de l'eau! L'eau alimente et propage le feu!
- Ne déplacez jamais un récipient dont le contenu est en flamme.
- Placez rapidement un couvercle de dimension approprié sur le récipient en flammes.
- Si possible, fermez tous les éléments chauffants, le four et la hotte de cuisine.

Appelez les pompiers, même si le feu semble éteint. Le feu pourrait s'être infiltré dans le conduit de la hotte.

Si le feu est éteint, mais qu'il y a une accumulation de fumée, ouvrez les fenêtres et les portes pour aérer et évacuez le domicile.

Si le feu se propage, évacuez rapidement et appelez le 9 1 1.

Lorsque vous réintégrez votre maison après un incendie, remplacez votre cuisinière ou faites-la inspecter par un spécialiste avant de la réutiliser. Faites de même pour tout autre appareil de cuisson.



9. Sécurité incendie

9.1 Dépôt du rapport mensuel

Statistiques d'intervention

Nature des interventions	2024	2023
Interventions incendie	66	391
Premiers répondants	23	180
Total	89	527

Nature des interventions	28 février 2024
Entraide	6
Feu de véhicule	1
Feu de cheminée	1
Feu de bâtiment	1
Système détecteur CO en opération	1
Système d'alarme en opération	12
Accident	2
Vérification préventive	2
Vérification feu à ciel ouvert	1
Installations électriques	1
Premiers répondants	6
Total	34

9. Sécurité incendie

9.2 Achats d'équipements incendie pour les nouvelles autopompes

D'ALLOUER un budget de 30 000 \$ plus taxes pour l'achat de certains équipements de combat incendie tel que des caméras thermiques, des scies mécaniques et autres petits équipements.

9. Sécurité incendie

9.3 Renouvellement de l'entente d'aide mutuelle en sécurité civile des municipalités de la MRC de La Rivière-du-Nord – Autorisation de signature

D'APPROUVER la demande de la commission de la sécurité incendie de renouveler l'entente d'aide mutuelle en sécurité civile des municipalités de la MRC de La Rivière-du-Nord;

D'AUTORISER le maire et le directeur général et greffier-trésorier ou en son absence, la directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe, à signer pour et au nom de la Municipalité, l'entente à intervenir avec la MRC de La Rivière-du-Nord.

SÉCURITÉ COMMUNAUTAIRE



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

10. Sécurité communautaire

10.1 Dépôt du rapport mensuel

NAUTIQUES ET SUR GLACE

Lieu d'intervention	Nombre
Lac de l'Achigan	0
Lac Connelly	0
Lac Écho	0
Lac Bleu	0
Autres lacs	0

TERRESTRES

Types d'intervention	Nombre
Nuisance	2
Animal	2
SPCA	1
Enquête Airbnb	1
Enquête diverse	3
Privé	0
Environnement	2
Urbanisme	1
Insalubrité	0
Suivi dossier	25

10. Sécurité communautaire

10.1 Dépôt du rapport mensuel

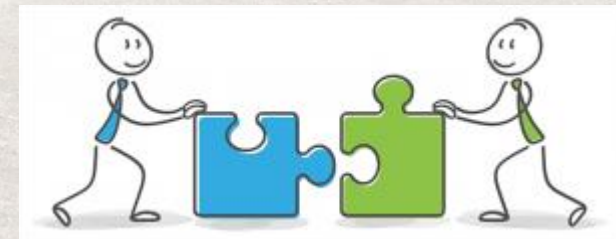
La sécurité routière - vivre ensemble

Depuis maintenant trois ans, le Service de la sécurité communautaire traite avec son partenaire de la Sûreté du Québec de nombreuses requêtes en lien avec la vitesse excessive sur le réseau routier de l'ensemble de la municipalité.

L'équipe de la sécurité communautaire recueille actuellement des données de vitesses à différents endroits à la suite de requêtes citoyennes. La sécurité routière c'est une priorité et c'est l'affaire de tous.

Merci à vous de nous faire part de vos préoccupations. Des analyses sont en cours et des solutions seront envisagées advenant une problématique confirmée.

Vos observations sont importantes pour nous!



10. Sécurité communautaire

10.1 Dépôt du rapport mensuel

Endroits de collecte de données de vitesse

- 202^e Avenue
- 217^e Avenue
- 380^e Avenue
- Rue du Grand Pic
- Rue du Monarque
- Rue du Soleil
- Chemin du Lac-en-Cœur
- Rue Desjardins
- Rue de la Petite Ours
- Rue de la Paix
- Rue de la Colline
- Rue Chevalier
- Chemin du Roi – Hameau
- Chemin du Lac Connelly
- Chemin du Lac Bleu
- Chemin des Buttes
- Chemin Kilkenny



10. Sécurité communautaire

10.1 Dépôt du rapport mensuel

La Sûreté du Québec a fait un blitz de présences dans différents secteurs de la municipalité. Plusieurs constats ont été émis. Ainsi, une opération a mobilisé 5 véhicules de patrouille en janvier.

Les endroits ciblés ont été :

- Route 333 / chemin du Lac-de-L'achigan
- Chemin du Lac-Bertrand
- Route 333 vers le sud
- Chemin des Hauteurs vers Sainte-Adèle

Durant l'opération, les patrouilleurs se sont aussi rendus dans les quartiers résidentiels de chacun des secteurs énumérés précédemment.



10. Sécurité communautaire

10.1 Dépôt du rapport mensuel

Une seconde opération a été menée par 6 patrouilleurs en février:

- Secteur lac Bleu
- Route 333
- Secteur Ch. De Roi
- Secteur lac Connelly
- Secteur des Hauteurs
- Secteur lac de l'Achigan

Des constats ont été émis lors de cette opération policière.



10. Sécurité communautaire

10.2 Dépôt du rapport mensuel

Collecte des matières résiduelles

Rappel important!

Il est interdit de placer des matières résiduelles et des sacs à ordures à côté des bacs. Ceux-ci ne seront pas cueillis par le fournisseur dont les camions sont dotés d'un camion à chargement latéral. **Ensemble, réduisons la quantité de déchets produits et utilisons adéquatement les bacs bruns et bleus.**

La Municipalité tient à aviser les citoyens qu'il est de la responsabilité de ceux-ci de placer les bacs correctement pour qu'ils ne soient pas accrochés lors des opérations de déneigement. De plus, bien positionner son bac facilite le travail des entrepreneurs. **Travaillons en équipe!**



PÉRIODE DE QUESTIONS



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

LEVÉE DE LA SÉANCE



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

